

ANNEXE N° 3

MODELE DE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

COMMENTAIRES

Entreprise ...(1).....
Code NAF

A....., le
M.....(2).....
Adresse
N° S.S.
Date et lieu de naissance ...
Nationalité ...(3).....

M.....

Nous vous confirmons votre engagement, sous contrat à durée indéterminée, à compter du(4)dans notre entreprise.

Vous exercerez vos fonctions à l'adresse suivante :

Toutefois cet engagement ne sera définitif qu'à l'issue d'une période d'essai et après que vous ayez satisfait à la visite médicale d'embauche

a) Période d'essai

La période d'essai est fixée à éventuellement renouvelable une fois pour une durée maximum égale à la première.

En cas de renouvellement de la période d'essai, un accord écrit devra être établi.

Au cours de la période d'essai ou de son renouvellement, l'une ou l'autre des parties peut rompre le contrat de travail sans préavis ni indemnité.

b) Fonctions

Vous êtes embauché en qualité de
au niveau à l'échelon
Vos fonctions consisteront notamment à

Obligatoire dans la mesure où les parties conviennent d'une période d'essai.

Se conformer à l'article 13.

Attention : le renouvellement n'est pas applicable aux salariés de niveau 1 échelon 1.

Se reporter au titre IX - Article 34.

c) Horaire de travail et jours de repos

La durée du travail est fixée à

Vous avez droit à de repos hebdomadaire dans les conditions prévues par la Convention Nationale des H.C.R. du

Préciser la durée hebdomadaire et mensuelle de travail. Se reporter à l'article 21.

En tenant compte des minima conventionnels fixés par la Convention Collective Nationale.

Indiquer le salaire mensuel de base initial et les autres éléments constitutifs du salaire (ex. : avantages en nature) avec la périodicité du versement de la rémunération.

OU

Indiquer le montant et l'assiette de calcul du % (HT ou TTC) ainsi que le minimum garanti au salarié. Indiquer la période du versement de la rémunération.

e) Démission

En cas de démission, vous devrez la notifier par écrit et respecter un délai-congé de

Se reporter à l'article 30 -1.

f) Licenciement

En cas de licenciement, sauf faute grave ou lourde de votre part, vous aurez droit à un préavis de :

- si vous justifiez de moins de 6 mois d'ancienneté à la date de la première présentation de la lettre de licenciement,

- si vous justifiez d'une ancienneté comprise entre 6 mois et moins de 2 ans,

- si vous justifiez de plus de 2 ans d'ancienneté.

Vous reporter au délai de préavis fixé par la Convention Collective en fonction du statut du salarié concerné. Article 30 -2.

g) Congés payés

Conformément à la législation en vigueur vous bénéficiez de 2 jours 1/2 ouvrables de congés payés par mois de travail effectif soit 30 jours pour une période de travail calculée du 1er Juin de l'année précédente au 31 Mai de l'année en cours.



A préciser s'il existe.

Indiquez les références aux éventuels textes conventionnels et accord d'entreprise

Ou numéro INSEE.

Préciser nom et adresse de l'organisme

Préciser nom et adresse de l'organisme

h) Règlement Intérieur

Vous êtes soumis au règlement intérieur de l'entreprise

i) Convention Collective

Vous bénéficiez des dispositions de la Convention Collective des H.C.R. du

j) Les cotisations de Sécurité Sociale sont versées à l'organisme suivant sous le numéro

k) La caisse de retraite dont vous dépendez est Vous bénéficierez également (le cas échéant) d'un régime de prévoyance complémentaire auprès de

l) Organisme destinataire de la déclaration d'embauche :

Pour l'employeur, préciser le nom et le titre du signataire

SIGNATURE
DE L'EMPLOYEUR

SIGNATURE
DU SALARIE

(1) Préciser le nom, l'identité juridique de l'entreprise et le siège social ou nom et prénoms de l'employeur.

(2) Préciser nom et prénoms du salarié.

(3) Si le salarié est étranger, préciser le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

(4) Préciser date et heure d'embauche.

N.B. : Il s'agit d'un modèle de contrat type. Bien entendu des clauses supplémentaires peuvent y être intégrées (clause de mobilité, clause de non concurrence ...).